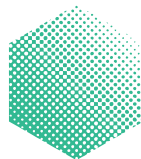


# LES MISSIONS DE FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

Association reconnue d'utilité publique

- ▶ Soutenir les familles et les personnes malades
- ▶ Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics
- ▶ Contribuer à la recherche
- ▶ Former les professionnels, les aidants et les bénévoles

[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE

PRÈS DE CHEZ VOUS :

Avec le soutien de :



**HALTES  
RELAIS  
FRANCE  
ALZHEIMER®**

Union nationale des associations France Alzheimer  
et maladies apparentées  
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris





## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les Haltes relais France Alzheimer® proposent aux personnes malades et à leurs proches un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges à travers des temps d'activités et de convivialité.

Faire comprendre à un aidant qu'il est possible de passer le relais à un tiers, histoire de souffler un peu tout en partageant son expérience personnelle, c'est tout l'objet des Haltes relais France Alzheimer® mises en place aux quatre coins de la France par certaines associations départementales France Alzheimer.

## À QUI CELA S'ADRESSE ?

Organisées sur des demi-journées, une à quatre fois par mois (en fonction des associations), les Haltes relais France Alzheimer® accueillent conjointement la personne malade et son aidant familial, tout en leur proposant à certains moments des activités séparées.

Elles sont animées par une équipe formée de bénévoles ainsi qu'un intervenant professionnel psychologue.

La Halte relais s'inscrit en amont d'un accompagnement en accueil de jour.

## QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Ce dispositif revêt quatre objectifs :

- ▶ permettre aux personnes malades et à leurs proches de sortir de chez eux et rompre ainsi une certaine forme d'isolement ;
- ▶ Les aider à accepter progressivement la nécessité d'aides extérieures ;
- ▶ permettre à l'aidant de prendre conscience que son proche malade peut bénéficier d'activités collectives et d'échanges relationnels en dehors de sa présence ;
- ▶ partager avec lui des temps de convivialité et de loisirs.

*En fréquentant la Halte relais France Alzheimer®, nous sommes entourés par un réseau extraordinaire de bénévoles.*

*Nous y trouvons des trésors d'attention, de compréhension, d'écoute, de chaleur, de délicatesse.*

*Nous y puisons confiance, courage et force...*

## INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Fréquence** : organisées sur des demi-journées, au moins une fois par mois (en fonction des associations départementales).
- ▶ **Accès** : comme pour toute action de soutien développée par France Alzheimer et maladies apparentées, elle est proposée gratuitement aux familles adhérentes.
- ▶ **Renseignements** : auprès des associations départementales. [www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org) rubrique "Contacter votre association locale" ou 0811 112 112 (coût d'un appel local).